



Ecole St Vulbas
1558 rue Claires Fontaines
01150 St Vulbas
04 74 61 52 57
ce.0011287u@ac-lyon.fr

NOTE DE PREPARATION DE RENTREE

ATTENTION RENTRÉE SPÉCIALE pour les Petites Sections
Cf document joint.

La rentrée aura lieu le mardi 1^{er} septembre

HORAIRES DE L'ECOLE:

8h30-11h30 le matin et 13h15-16h15 l'après-midi

L'ouverture des portes se fait 10 minutes avant l'ouverture officielle (8h20 et 13h05). Les parents sont invités à emmener leur enfant dès 8h20 afin que celui-ci puisse bénéficier pleinement du temps d'accueil. Les portes seront fermées à 8h30, aucun parent ne doit se trouver dans l'enceinte de l'école à cette heure-là. Il en est de même pour 13h15. Il est demandé à tous les parents de **respecter ces horaires**. La sortie se fait à 11h30 et 16h15. Les élèves de maternelle sortent 10 minutes avant, soit 11h20 et 16h05.

Tout changement concernant la sortie de l'école de votre enfant (bus, centre de loisirs ou par vos propres moyens) doit être écrit dans le cahier de liaison. Aucun changement ne sera pris en compte le jour même. Si votre enfant est inscrit au centre mais que vous pouvez toutefois le récupérer à l'heure de la sortie, vous devrez malgré tout le récupérer au centre.

PRESENTATION DE L'EQUIPE ENSEIGNANTE:

PS-MS : Mme MAINOLI (ATSEM : Babeth BARGE)
MS-GS : Mme TENAND (ATSEM : Mumu VELARD), directrice
GS-CP : Mme RAOUX (ATSEM le matin : Valérie CHILLET)
CP-CE1 : Mme SALANON
CE1-CE2 : Mme PATRICOT
CE2- CM1 : Mme PACCALLET
CM2 : Mme AGUILERA

Mme TENAND est actuellement en arrêt maladie, un remplaçant sera nommé pour sa classe. Mme RAOUX assure la direction le temps de son arrêt.

Mme AGUILERA est en congé maternité. Un remplaçant sera présent dans sa classe en début d'année.

STATIONNEMENT

La circulation et le stationnement sont autorisés vers l'entrée de l'école. Vous trouverez également des places de stationnement disponibles sur le parking du grand gymnase. Néanmoins, nous vous demandons de ne pas gêner les manœuvres du bus le matin et le soir.

Les entrées se font pour tous du côté de la nouvelle école (sauf modification liée à la situation sanitaire).

ORGANISATION DE LA RENTRÉE :

Les listes de classe seront affichées à l'entrée de l'école le 31 août en fin d'après-midi. Les dates des réunions de rentrée vous seront communiquées début septembre.

Les parents seront autorisés à rentrer dans l'école ou non en fonction du protocole sanitaire qui sera mis en place à la rentrée. Vous serez informés par voie d'affichage.

Pour les nouveaux arrivants, une visite de l'école pourra se faire uniquement sur rendez-vous **le vendredi 28 Août**. Pour cela merci d'envoyer un mail à la directrice : ce.0011287U@ac-lyon.fr.

Cette visite sera possible si les mesures sanitaires le permettent. Elle pourra être annulée en fonction de la situation sanitaire et des mesures prises par le Ministère de l'Education Nationale.

FOURNITURES SCOLAIRES

Pour les élèves de maternelle :

- Une paire de chaussons fermés que l'enfant sait mettre seul.
- Un verre avec le prénom visible sans le retourner
- Un sac de changes qui reste pendu à l'école qui sera rendu à chaque vacances pour évoluer avec les saisons
- 2 boîtes de mouchoirs
- 1 chèque de 11 Euros pour les tabliers (uniquement les petites sections) à l'ordre de « Association de l'école »
- Un grand classeur à levier pour les élèves de grande section.
- Un classeur souple format A4 dos 30mm pour le carnet de suivi pour les élèves de petite section.

Il n'y a pas de goûter collectif. Par contre les enfants, qui n'auront pas fini leur petit déjeuner pourront apporter le complément à l'école (dans une boîte à goûter) et le mangeront à l'accueil.

Pour les élèves de l'élémentaire :

La liste de fourniture demandée a été approuvée lors du dernier conseil d'école.

Chaque enfant doit avoir son matériel **toute l'année**. Nous rendons les troussees lors des vacances de façon à rajouter les manquants.

Tout le matériel doit être marqué au nom de l'enfant.

<p>Pour tous les élèves de l'élémentaire à <u>renouveler systématiquement</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un cartable suffisamment grand pour y ranger un grand classeur - 2 boîtes de mouchoirs - <u>2 trousses</u> dont une grande qui servira pour les feutres et les crayons de couleur - une gomme, un taille crayon avec réservoir - une ardoise type « velleda » avec une pochette de 4 stylos (marquée à leur nom) et un chiffon - une règle rigide (double décimètre) - des crayons de couleurs (12) - des feutres de pointe moyenne (12) - une paire de ciseaux - une paire de chaussons fermés avec un sac à chaussons - une tenue de sport adaptée (baskets, survêtement ou short) pour les jours où il y a sport. - <u>des baskets non marquantes (semelles blanches) qui resteront à l'école.</u> 	<p>En plus pour les CE et les CM :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un agenda - un compas solide (pas de préférence entre mine ou crayon) - un grand classeur (21x29,7cm dos de 40mm) - une équerre - un stylo bleu, noir, vert, rouge - un crayon à papier
---	--

AGREMENTS SPORT

Pour certaines activités, nous avons besoin de parents pour nous aider à assurer la sécurité des élèves et animer les séances de sport. C'est le cas par exemple pour la piscine.

Les élèves de CE2, CE1 et une partie des élèves de CP se rendront à la piscine **dès le mois de septembre.**

Les élèves de PS, MS, GS et une partie des CP feront les séances de mars à juin.

Si vous souhaitez vous inscrire pour passer l'agrément, merci de le signaler à l'enseignant de votre enfant ou à la directrice dès la rentrée.

Par ailleurs, certaines classes pourront faire de l'escalade ou du VTT.

Vous trouverez ci-dessous les informations concernant les agréments.



La partie pratique et théorique en natation : *la session est ouverte à tout adulte sachant nager*

- ✓ Partie théorique : apports institutionnels et réglementaires de la natation à l'école
- ✓ Test pratique : entrer en sautant ou en plongeant, effectuer une longueur en nage ventrale et une longueur en nage dorsale, aller chercher un objet lesté (type anneau) en grande profondeur.
- ✓ Ateliers pédagogiques : Réflexion sur l'aménagement de pratique, sur les attentes et objectifs de la natation scolaire (immersion, flottaison, déplacements, entrées)

DATES : piscine d'Ambérieu

Jeudi 10/09/2020 matin

Jeudi 07/01/2021 matin

DATES : piscine de St Vulbas

Vendredi 11/09/2020 matin

Vendredi 08/01/2021 matin



Escalade et VTT : Ces agréments se font en 2 parties. Une partie « théorique » commune à toutes les activités (ski, escalade, VTT...) et une partie « pratique » ciblée.

La partie théorique multi-activités en salle

Les procédures d'agrément, responsabilité, rôle et tâches des adultes, les apprentissages et les compétences, l'organisation et la sécurité

DATES :

Mardi 22/09/2020 : 17h-19h école élémentaire J.Jaurès à Ambérieu

Mardi 08/12/2020 : 17h-19h école élémentaire J.Jaurès à Ambérieu

Mardi 09/03/2021 : 17h-19h école élémentaire J.Jaurès à Ambérieu

La partie pratique escalade : *la session est ouverte à tout adulte et ayant validé la théorie multi-activités.*

✓ Mise en place de situations pouvant être proposées aux élèves : jeux sans matériel jusqu'à 2.50m

✓ Ateliers de manipulation de matériel d'assurage,

✓ Mise en place d'ateliers de grimpe avec matériel

Date à définir en septembre

La partie pratique VTT et cyclisme sur route : *la session est ouverte à tout adulte sachant faire du vélo et ayant validé la théorie multi-activités*

✓ Mise en place de situations pouvant être proposées aux élèves : ateliers de maniabilité, d'aisance technique etc...

✓ Randonnée à vélo sur terrains variés avec dénivelé

DATES :

Mercredi 30/09/2020 de 9h00 à 12h00 BELLEY

Mercredi 17/03/2021 de 9h à 12h école élémentaire Jean Jaurès Ambérieu

Nous vous souhaitons un bel été, au plaisir de vous retrouver à la rentrée !

L'équipe enseignante